Rentrée 2020/2021

PROTOCOLE SANITAIRE

Élèves et Familles

1. Généralités

► **Tout cas de Covid-19 doit être signalé** à l'administration ou à un professeur. Les parents sont tenus de garder leurs enfants à la maison dès l'apparition de symptômes du type : toux, rhinite, fièvre, etc.

► Le **port du masque est obligatoire pour tous et pour les enfants à partir du CP** (y compris sur le parvis de l'AMD allée Pierre Perret) sauf durant les temps de pratiques artistiques des disciplines suivantes : danse, instruments à vent.

► En toutes circonstances : **distance minimale d'un mètre entre les personnes, 2 mètres lorsque le port du masque n'est pas possible**.

► **Se laver les mains à l'entrée et à la sortie de la salle de cours** à l'eau et au savon, ou lorsque cela n'est pas possible au gel hydroalcoolique.

► L'accès aux **toilettes est limité à 2 personnes** simultanément

► **Les parents et accompagnants ne sont pas admis à l'intérieur des bâtiments**. Exception : **un accompagnant** muni d'un masque est autorisé pour les enfants **jusqu'au CE1**.
Si vous devez rentrer dans l'établissement et attendre à l'intérieur, vous devez adresser une demande de dérogation spéciale par email à : bburlat@cc-miribel.fr en précisant les jours et horaires de de cours
Après validation, vous recevrez une confirmation de votre ajout à la liste des personnes autorisées à entrer dans l'AMD.

► Chaque élève ou participant vient avec son propre petit matériel (stylo, partitions, accordeur, etc)

► **Les élèves n'ont pas à toucher les poignées de portes des salles de cours.**

2. Règles supplémentaires pour la Danse

► Les parents comme les élèves devront porter le **masque dans l'enceinte du gymnase, dès le portillon** et jusque dans le hall d'accueil.

► **Les parents ne sont pas admis dans les vestiaires ni dans le studio de danse**.

► **4 élèves** en simultané **dans le vestiaire**

► En fonction de l'ouverture des vestiaires, les élèves déposent leurs vêtements dans un **sac plastique** pour qu'ils ne soient pas en contact avec d'autres vêtements.

► L'accès aux **toilettes des gymnases est limité à 2 élèves** simultanément

► Les élèves devront se munir d'une bouteille d'eau bien identifiable pour s'hydrater pendant le cours

► Dans la mesure du possible et après 3 semaines de cours, les parents des enfants jusqu'au CE1 n'accompagneront plus les enfants.

(Protocole en vigueur janvier 2021)